



Qualité environnement en Morbihan
ASSAINISSEMENT EN DOMAINE PRIVE

DEMANDE DE CONTRÔLE D'UN PROJET D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION



Cadre réservé au service

Dossier n : _____

Arrivé le _____

Informations du propriétaire

1. Identité du propriétaire :

✓ Vous êtes une personne physique : Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

✓ Vous êtes une personne morale :

Dénomination : _____ Raison sociale : _____

N° SIRET : _____ Type de société (SA, SCI,...) : _____

Représenté par : Nom : _____ Prénom : _____

2. Coordonnées du propriétaire :

Adresse : _____

Code postal / Commune : _____

N° de téléphone : _____ N° portable : _____ Courriel : _____

3. Projet situé à :

Adresse : _____

Code postal / Commune : _____

Références cadastrales (Section et numéros de parcelles) : _____

Renseignements sur la propriété

1. Description de l'immeuble :

Résidence principale

Résidence secondaire

Location : annuelle saisonnière

Autre (préciser) : _____

Nombre d'usagers : _____ Nombre de pièces principales : _____

2. Destination des eaux pluviales :

Réseaux de surface (fossé, caniveau, noue...)

Infiltration sur la parcelle (puisard...)

Autre : _____

3. Description du terrain :

Surface de la parcelle : _____ m²

Existe-t-il un puits à moins de 35 mètres :

Oui Non

Si oui, à quel usage :

Alimentation humaine

Autre à préciser : _____

Le puits est-il déclaré en mairie :

Oui Non

Description de l'installation préconisée

1. Filière traditionnelle :

Prétraitement

- Bac dégraisseur : _____ litres
 Fosse toutes eaux : _____ litres

Traitement

- Tranchées d'épandage : _____ x _____ mètres
 Lit d'épandage : _____ m²
 Filtre à sable vertical drainé : _____ m²
 Filtre à sable vertical non drainé : _____ m²
 Tertre d'infiltration : _____ m²

2. Filière industrielle agréée :

- Filtre compact Filtre planté ou phyto-épuration Micro station

Dénomination : _____

Numéro d'agrément : _____

3. Rejet des eaux traitées (si filière concernée) :

- Réseau de surface Infiltration sur la parcelle

4. Cas particuliers :

- Toilettes sèches (emplacement de la zone de compostage à préciser sur un plan de situation)

Pièces à joindre à la demande

- ✓ Plan d'aménagement intérieur de l'immeuble (descriptif des pièces),
- ✓ Etude de sol et de préconisation d'une nouvelle filière d'assainissement non collectif. Celle-ci doit contenir les caractéristiques du sol à au moins 40 cm sous le fond de fouille du dispositif préconisé et respecter le cahier des charges de la Charte Qualité du Morbihan,
- ✓ Compléter, signer et retourner le formulaire « attestation d'information des règles de mise en œuvre et d'entretien d'un assainissement non collectif » au SPANC,
- ✓ Autorisation de rejet des effluents traités dans le milieu hydraulique superficiel signée par le gestionnaire du réseau (dans le cas où l'installation génère un rejet au fossé ou au réseau d'eaux pluviales, public ou privé...). Le formulaire « modèle d'autorisation de rejet des eaux usées traitées » peut être utilisé pour réaliser cette demande.

Engagement du propriétaire

Le propriétaire s'engage à :

- ✓ Réaliser l'installation d'assainissement non collectif, uniquement après réception de l'autorisation du SPANC, conformément au projet tel qu'il aura été accepté et selon la réglementation en vigueur,
- ✓ A prendre connaissance du règlement du SPANC et des redevances qui en résultent,
- ✓ Autoriser l'accès aux agents de la collectivité sur ma propriété privée afin d'exercer les missions de contrôles du SPANC,
- ✓ Autoriser le SPANC à utiliser et stocker les documents et informations fournis pour le fonctionnement du service,
- ✓ Prévenir le SPANC au minimum 5 jours ouvrés avant la fin des travaux afin de procéder au contrôle de réalisation tranchées ouvertes.

REMARQUE IMPORTANTE :

En aucun cas, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être entreprise avant l'approbation du dossier par le service public.

Demande formulée à _____

Le _____

Signature du demandeur

Dossier complet à transmettre à :

Par voie postale :

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération
Secteur Péri-Urbain
PIBS II
30 rue Alfred Kastler – CS 70206
56006 VANNES Cedex

Par courriel :

anc.periurbain@gmvagglo.bzh